



CHALÊMES (LES) (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception et bureau de poste des Planches ; succursale ; à 8 km des Planches, 44 d'Arbois, 36 de Poligny et 48 de Lons-le-Saunier.

Il est limité au nord par Sirod , Treffay, Gillois et Bief-des-Maisons, au sud par la Perrena , les Planches et Foncine-le-Haut, à l'est par Bief-des-Maisons et Foncine-le-Haut, à l'ouest par la Perrena, Crans, Sirod et Treffay. **Le Petit-Chalême , le Grand-Chalême, Sous-Chalamet, composent la commune.**
Altitude : 934^m.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 17, de Nozeroy aux Planches, par les chemins vicinaux tirant à Treffay et à Sirod, du Grand-Chalême à Foncine-le-Haut, du Petit-Chalême au Chalamet, du Grand-Chalême au Chalamet, du Petit Chalême aux Fontaines et à Treffay, du Grand-Chalême au Petit-Chalême, par le bief de la Fontaine-de-la-Tourelle et par celui de la Culée.

Le village, situé dans le Val de Sirod, sur un plateau accidenté, se compose de trois quartiers, autour desquels se groupent les habitations.

Les maisons sont construites en pierres, la plupart élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée et couvertes en bardeaux. Les vents, surtout ceux du nord, sont si violents, qu'on est obligé de charger les toitures de grosses pierres.

Population : en 1790 , 377 habitants ; en 1846, 403 ; en 1851, 343, dont 181 hommes et 168 femmes ; population spécifique par km carré, 35 habitants ; 68 maisons, savoir : 13 au Petit-Chalême, 38 au Grand-Chalême et 17 sous-Chalamet; 81 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1736.

Vocabulaire : saint Sébastien et saint Ignace.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives départementales avant où Les Châlesmes ont reçu les cotes 5 E 439/46 à /48. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 166 et 167, 3 E 2229 à 2236, 3 E 3656, 3 E 8447, 3 E 8915 à 8917 et 3 E 13226. Tables décennales : 3 E 1293 à 1301.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1206, 5 Mi 173, 5 Mi 257, 5 Mi 1206, 2 Mi 853, 2 Mi 2008 et 2009, 5 Mi 17 et 5 Mi 1184.

Les habitants ne trouvant pas suffisamment de ressources dans la culture de leur territoire, embrassent les professions d'instituteurs, de douaniers, de domestiques et de commis dans les villes.

Cadastre : exécuté en 1826 ; surf, territ. 946^h 81^a, divisés en 2180 parcelles que possèdent 204 propriétaires , dont 88 forains ; surface imposable 936^h 70^a savoir : 349^h 61^a en terres labourables, 256^h 70^a en friches, murgers, pâtures et rochers, 100^h 73^a en pâturages, 81^h 71^a en bois taillis, 78^h 35^a en prés,



55^h 89^a en broussailles, 11^h 55^a en bois-sapins, 2^h 08^a en sol des propriétés bâties et aisances, 6^a en jardins, d'un revenu cadastral de 6822 fr. ; contributions directes en principal 1979 fr.

Le sol, peu fertile et très froid, produit peu de blé, de l'avoine, des pommes de terre, du lin, peu de chanvre, du foin et des fourrages artificiels.

On importe le dixième des céréales et tout le vin nécessaires à la consommation.

Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques cochons et peu de volailles.

On trouve sur le territoire des tourbières épuisées par une mauvaise exploitation, et du minerai de fer non exploité.

Il n'y a point de sources. L'eau y est rare et ne peut être conservée que dans des citernes.

On fabrique dans deux chalets appartenant aux sociétaires, 27.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité. C'est la principale ressource du village.

Les habitants fabriquent des chapeaux de paille en hiver pour une valeur annuelle d'environ 600 fr. Ils font aussi, avec des racines de *gentiane*, plante fort commune dans leur pays, une eau-de-vie très estimée, qui se vend 25 centimes le litre au-dessus du prix de celle provenant du marc de raisins.

Ils fréquentent habituellement les marchés de Champagnole.

Les seuls patentables sont : un marchand de chevaux, un aubergiste et un débitant de tabac.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour, un presbytère derrière l'église, dans le quartier dit *Sous-Chalamet*, une croix en pierre datant du XIII^e siècle, ombragée de deux magnifiques tilleuls, et cinq autres, dont quelques-unes ont pour base de gracieux balustres en pierre de taille ; la section du Grand-Chalême possède en pâtures, prés-secs, bois-taillis et bois-sapins, 203^h 50^a, d'un revenu cadastral de 848 fr. ; le Petit-Chalême et Sous-Chalamet, ont en bois, pâtures, terres labourables, friches, mare et sol d'un chalet en cours de construction, 216^h 49^a, d'un revenu cadastral de 524fr. Il n'y a pas de maison commune, l'instituteur habite une maison particulière qui contient son logement et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 55 garçons et 30 filles, y compris les élèves du village de la Perrena, dont l'école est unie à celle des Chalêmes. La construction d'une maison commune est d'une urgente nécessité.

Bois communaux : Le Grand-Chalême a dans les forêts de la Haute-Joux, 45^h, dont 1^h 35^a sont en exploitation annuelle et 15 arbres ou 45 stères de bois-sapins ; le Petit-Chalême a 50^h dans la même forêt, dont 1^h 52^a sont délivrés annuellement.

Budget : recettes ordinaires 2048 fr. ; dépenses ordinaires 2015 fr.

Bureau de bienfaisance : revenus ordinaires 584 fr. provenant d'un legs fait par Claude-François Martin, curé des Chalêmes, dont la tombe est devant l'église.

NOTICE HISTORIQUE

Nous avons eu déjà l'occasion de prouver que les villages disséminés dans le val de Mièges, ne le cédaient point en antiquité à ceux répandus dans la plaine. Ce serait donc une grande erreur de croire que les importantes concessions faites par les seigneurs de Nozeroy dans leurs forêts de la Haute-Joux, en 1372, ont attiré des colons sur un sol vierge. Le chemin gaulois ou gallo-romain, tracé dans nos hautes montagnes et qui communiquait de Saint-Claude à Salins par les Planches, *villa de Pontibus*, la *Perrena*, traversait aussi les Chalêmes. Il porte aujourd'hui le nom de *Vie du Charbonnier*. Au bord de cette route, on trouve un canton appelé les *Chazeaux*. Cette dénomination indique évidemment des habitations détruites depuis plusieurs siècles. Nous avons lieu de croire que le village des Chalêmes est le même que celui désigné sous le nom de *villa Calamæ*, dans une donation faite en 1283, par Gaucher de Commercy,

sire de Château-Vilain et de Montrivel, à l'abbé de Saint-Claude. Ce qui le fait supposer, c'est que tous les autres lieux désignés dans ce titre entourent celui qui nous occupe. Après la peste de 1349, qui avait enlevé ou mis en fuite tous les habitants, de nouveaux noms, souvent sans rapport avec les anciens, furent donnés aux villages, par les colons qu'attirèrent sur leurs terres les seigneurs de Nozeroy et de Château-Vilain.

Seigneurie : Le Grand-Chalême dépendait de la seigneurie de Château-Vilain ; le Petit-Chalême et Sous-Chalamet de celle de Nozeroy, sauf quelques meix et les hommes en dépendant, qui appartenaient au seigneur de la Chaux-des-Crotenay. Les sires de la Chaux et de Château-Vilain n'affranchirent jamais leurs sujets de la main-morte.

Châtelet : Au sud-ouest du village, on voit, sur une éminence, des tronçons de murs appartenant à une construction dont on ne connaît point l'origine. Nous avons remarqué que sur le bord de la voie antique que nous avons signalée, on rencontre plusieurs lieux appelés *au Châtelet*. M. Ed. Clerc, dans sa Notice sur la Franche-Comté à l'époque romaine, nous apprend qu'un grand nombre de stations fortifiées furent créées dans les derniers siècles de l'empire, pour la défense des routes, et que ces retranchements portent souvent le nom de *Châtelet*, de *Châtelard*.

Paroisse : Après avoir longtemps fait partie de l'immense paroisse du val de Mièges, puis de celle de Sirod, l'église des Chalêmes, simple chapelle d'abord, fut érigée, au XVII^e siècle, en succursale de celle de Sirod et desservie par un vicaire résident.

Église : L'église, placée sous le vocable de saint Sébastien et de saint Ignace, martyrs, patrons du village, dont on célèbre la fête le 20 janvier, est orientée. Elle se compose d'un clocher, d'une tribune, d'une nef, d'un chœur et d'une sacristie. La partie inférieure du clocher date du XVI^e siècle ; l'architecture ogivale y alterne avec le plein cintre, ainsi que dans les fenêtres de la nef. La partie supérieure, couronnée par une flèche, est plus récente. On descend plusieurs marches d'escaliers pour arriver à la nef, dont le dallage est fort inégal. Les murs de la nef sont plus anciens que le clocher, mais les voûtes et les fenêtres lui sont postérieures. La porte d'entrée date du XIII^e siècle ; elle a probablement appartenu à l'édifice primitif. Le chœur, plus étroit que la nef, composait dans l'origine toute l'église. Il est du style ogival en usage au XIII^e siècle. De belles nervures décorent sa voûte dans tous les sens ; un trèfle est à la jonction des nervures diagonales. Dans la face droite, on remarque une belle fenêtre, dont l'arcature, richement profilée, est supportée par deux personnages d'une bonne exécution. La sacristie est voûtée et de construction moderne. L'ensemble du monument, avec ses fenêtres étroites, ses voûtes basses, possède au plus haut degré le caractère religieux. Quelques tableaux d'un certain mérite, plusieurs statuettes, un bénitier en marbre blanc, décorent l'église.

Cimetière : On remarque dans le cimetière, qui entoure l'église, une tombe portant cette inscription : « Ici repose Jean-François Baillaud, prêtre, né à Mesnay, le 15 avril 1770. Engagé dans le mariage et devenu libre, il quitta le monde et se donna à Dieu. Humble, pauvre et zélé, il voulut finir sa vie dans la méditation des années éternelles. Par un effort de sa foi, il quitta sa chère paroisse de Pierrefontaine, qu'il administra 35 ans, et mourut le 27 mars 1844, où il ne vivait que pour son Dieu. Ses enfants et ses paroissiens lui ont élevé ce simple monument. *In memoria æternu erit justus*. Epitaphe donnée par Mgr. l'archevêque de Besançon. Par une singularité extraordinaire, un fils de M. Baillaud, imitant les vertus de son père, est curé actuellement aux Chalêmes. Une autre tombe est érigée à la mémoire de Claude-François Martin, prêtre, qui légua sa fortune aux pauvres de sa paroisse et mourut en 1822.

Biographie : Ce village est la patrie de Claude-Joseph-Victor *Pianet*, né un 1796, sculpteur fort distingué, qui exerce son art à Paris.